# LA GAZETTE DU PANIER

numéro 5
avril 2011

## Le Livre noir de l'Agriculture

Isabelle SAPORTA est journaliste. Elle a longtemps préparé les émissions de Jean-Pierre COFFE sur France Inter. Elle est l'auteure de documentaires dont "Manger peut-il nuire à notre santé" diffusé récemment sur France 3 et du "Livre noir de l'Agriculture - comment on assassine nos paysans, notre santé et l'environnement" paru aux éditions Fayard.

C'est un ouvrage sans concessions sur les dérives de l'agriculture intensive. Un exemple d'élevage industriel de porcs est révélateur des errements de certains producteurs. Un élevage concentrationnaire qui ne tiendrait pas sans la fameuse "béquille médicamenteuse" que sont les antibiotiques, délivrés par des vétérinaires peu regardants.

Isabelle SAPORTA dénonce l'absence d'éthique, de moralité dans ces élevages intensifs. Comment peut-on respecter l'être humain et la santé des consommateurs quand on respecte aussi peu l'animal. Sont également abordées les dérives de l'alimentation des animaux dans ces élevages. Les prix de leur alimentation montent, les éleveurs cherchent à nourrir leurs animaux de la façon la moins onéreuse possible, en se souciant peu du contenu et de la provenance de ces aliments. Le consommateur paye alors ces dérives en termes de santé par exemple.

En conclusion : puisque notre agriculture pose des problèmes, il est urgent de modifier sa conception actuelle et de revenir à davantage de raison.

## Un nouveau collectif *février 2011*

*Il regroupe à sa création les associations suivantes localisées à Argenteuil :*

- *Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*
- *Association Environnement Volembert Argenteuil*

*Le collectif reste ouvert à toute autre association se reconnaissant dans son objectif :*

*"Le développement de territoires solidaires" dans le respect des valeurs que portent les AMAP et de la protection de l'environnement.*

*Le collectif recherche à conjuguer les trames urbaine et agricole de l'ouest de la commune tout en prenant en compte les besoins d'urbanisation, d'activité et de circulation de la ville. Il se veut une force de proposition pour un développement qui valorise l'identité agro écologique et historique d'Argenteuil.*

*Aux côtés des habitants, des élus et des Pouvoirs publics, les membres de ce collectif souhaitent s'engager dans la réflexion avec :*

- *la Région : inscription de la plaine et des buttes du Parisis dans une ceinture verte régionale se greffant aux berges du méandre de la Seine ;*
- *la Ville : traitement des limites avec la commune de Cormeilles-en-Parisis, coutures et transitions avec les espaces publics et les tissus bâtis spécifiques.*

*Il mettra en œuvre les informations collectées dans ces domaines et la participation de ses membres dans toutes les instances qui permettront d'atteindre l'objectif du collectif.*

*La création d'un collectif ne nécessitant pas une déclaration en préfecture, il n'est pas doté de statuts. Ceux-ci pourront être rédigés ultérieurement, s'ils deviennent nécessaires au bon fonctionnement de ce collectif.*

## Un nouveau lieu ?

### Réflexion ouverte à tous les adhérents

Les adhérents de l'AMAP sont bien plus que de simples consommateurs. Pour affirmer notre engagement dans la ville, nous avons besoin d'un nouveau local. Un lieu identifié, central, dans lequel nous pourrons développer nos activités et pourquoi pas, les partager avec d'autres structures argenteuillaises. Toutes vos propositions sont les bienvenues.

## Conseil régional d'Île-de-France

La Région a voté le 22 juin 2009 un plan de développement de l'agriculture biologique. Objectif : tripler les surfaces "bio" pour répondre à la demande croissante. Les agriculteurs ont déjà entamé des évolutions pour réduire les engrais chimiques et l'emploi des pesticides, mais ils se heurtent très vite à des seuils difficilement franchissables s'ils veulent garder intacte leur rentabilité ; quant à migrer vers le bio ils sont tout de suite devant le problème du remboursement de leurs investissements déjà réalisés et du coût de ceux nécessaires pour une conversion.

Voici, extraite du site de la Région, la réponse d'Hélène Gassin, vice-présidente du Conseil régional chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, à la question « L'agriculture est-elle un domaine prioritaire pour la Région Île-de-France ? ».

*Elle ne fait pas partie des domaines de compétences réservés aux Conseils régionaux. Mais la Région Île-de-France s'est auto-saisie du sujet. Le budget consacré à l'agriculture est certes sans commune mesure avec les financements européens. Pour autant, le Conseil régional met en place des actions structurantes pour la filière, souvent en concertation avec d'autres.*

Quels sont les grands axes d'intervention de la Région ?

*Il y en a trois principaux. Tout d'abord, nous soutenons les filières dites spécialisées, par opposition aux grandes cultures céréalières. Ce sont des activités qui ont particulièrement souffert en Île-de-France, comme l'horticulture, les arbres fruitiers ou l'élevage. Octroyés soit aux chambres d'agriculture, soit en direct à l'exploitant, les financements régionaux servent à l'installation d'agriculteurs, au maintien d'activités ou à l'installation d'outils de première transformation à la ferme. Le deuxième axe, c'est bien sûr un « plan bio » en collaboration avec les services de l'État. Il entend répondre aux problématiques du secteur, de la recherche aux investissements en matériel spécialisé, en passant par une aide à la conversion des terres et à la certification bio. Nous essayons aussi d'agir sur l'animation du territoire. C'est ainsi que nous avons financé une initiative assez spécifique à l'Île-de-France : le pôle Abiosol. Il rapproche le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB), le réseau francilien des associations de maintien d'une agriculture paysanne (Amap) et l'association Terre de liens. Le but est notamment de faciliter la recherche de terres aux agriculteurs porteurs de projets bio. Enfin, nous aidons les chambres d'agriculture à trouver des techniciens spécialisés dans le bio.*

Quel est le troisième grand domaine d'intervention ?

*Grâce au « programme agriculture et environnement », nous octroyons des aides aux exploitants qui réduisent l'utilisation des pesticides ou qui œuvrent à la préservation de la biodiversité. À côté de cela, le « programme agri-urbain » vise à une meilleure gestion du lien entre la ville et le champ. C'est souvent un travail avec les communautés de communes, comme celle du Plateau de Saclay récemment. Cela entre dans une préoccupation plus globale, qui va prendre forme dans les États généraux de la conversion écologique et sociale : retourner l'agriculture francilienne, majoritairement exportatrice, vers ses habitants et structurer des circuits de distribution locaux. L'intérêt est double : réduire l'empreinte écologique globale de l'agriculture en même temps que la vulnérabilité économique des exploitants à des facteurs qu'ils ne maîtrisent pas. La marque régionale de produits agricoles et alimentaires que nous lançons ces jours-ci est un premier pas.*

## La main dans le panier

### Les légumes et fruits semés, mis en pots, plantés, récoltés… à partir de maintenant

Semis : fèves, petits pois, épinards, radis, salades, jeunes pousses (salade en feuilles individuelles) en germination, pâtisson, céleri-rave, céleri-branche

Courgette, concombre, fenouil, chou-fleur, chou pointu (chou blanc), carotte de printemps,

En plantation fin avril début mai : chou (rouge, frisé, Bruxelles, Romanesco), courge (patidou, potimaron, potiron), betterave rouge, pomme de terre, panais, endives, haricots

asperge et rhubarbe (à partir de l'année prochaine)

cerise : on attend encore que les arbres plantés l'an passé fassent leur boulot (encore 3 ans de patience)

prune (mirabelle, quetsche) : on attend également que ça produise (encore 1 an)

fin été : pommes, poires

### Les autres produits

Miel, pain, champignons, viande, poisson et fruits de mer, huiles